

Appel de candidatures

Les membres de l'ACIIS/CANAC sont invités à poser leur candidature pour exercer un mandat de deux ans au sein du Conseil d'administration à l'un des quatre postes suivants :

- **Trésorier(ère)**
- **Représentant(e) régional(e) de l'Ontario**
- **Représentant(e) régional(e) des Prairies et le Nord**
- **Représentant(e) régional(e) de la région du Pacifique**

Les membres de l'ACIIS/CANAC Atlantique sont invités à poser leur candidature pour exercer un mandat d'un an seulement

Table des matières

- Information documentaire
- Processus de mise en candidature
- Tour d'horizon des rôles et responsabilités des membres du Conseil d'administration
- Directives pour préparer votre profil de candidat(e)
- Formulaire de mise en candidature

Date limite de soumission des candidatures :

30 mai 2016

Information documentaire

Le Conseil d'administration de l'ACIIS/CANAC se compose de neuf (9) administrateurs élus de la manière suivante :

Comité exécutif (élu par l'ensemble des membres de l'ACIIS)

- ▶ Président(e)
- ▶ Président(e)-élu(e)
- ▶ Trésorier(ère)
- ▶ Secrétaire

Cinq représentants régionaux (élus par les membres de leurs régions respectives)

- ▶ Provinces de l'Atlantique
- ▶ Québec
- ▶ Ontario
- ▶ Prairies et le Nord
- ▶ Région du Pacifique

La durée du mandat de chaque membre du Conseil d'administration est de deux (2) ans, à l'exception de celui du président. Le président (choisi d'abord en tant que « président-élu ») occupe le poste de président-élu pendant un (1) an, puis celui de président pendant deux (2) ans et, enfin, celui de président sortant pendant un (1) an. Si un poste de représentation régionale est vacant, le poste peut rester ainsi jusqu'à la prochaine élection ou le conseil d'administration peut désigner un(e) représentant(e) régional(e) par interim, donc, le poste pour la représentation régionale Atlantique est disponible pour une durée d'un an après la nomination d'un représentant par intérim en 2015

Tous les mandats débutent le 1^{er} novembre de l'année de l'élection.

Afin d'assurer la continuité des activités du Conseil d'administration et de l'historique de l'association, l'élection des administrateurs est échelonnée sur un cycle de deux ans de la manière suivante :

Années paires (2012, 2014, etc.)	Années impaires (2013, 2015, etc.)
Trésorier(ère)	Président(e)-élu(e)
Représentant(e) de l'Ontario	Secrétaire
Représentant(e) des Prairies et le Nord	Représentant(e) des provinces de l'Atlantique
Représentant(e) de la région du Pacifique	Représentant(e) du Québec

Processus de mise en candidature

Pour pouvoir poser votre candidature, vous devez :

1. Être membre ordinaire en règle de l'association
2. Obtenir les signatures de deux membres ordinaires en règle soutenant votre candidature
3. Remplir le formulaire de mise en candidature et le signer
4. Soumettre un bref « profil de candidat » qui sera joint aux bulletins de vote (l'ajout d'une photo d'identité est optionnel; l'envoi par voie électronique est préférable)

Tour d'horizon des rôles et responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la gestion des affaires de l'ACIIS/CANAC. Ses membres assument l'entière responsabilité de la réussite de l'élaboration et de la mise en œuvre de toutes les initiatives relevant des compétences de l'association. Le Conseil d'administration est chargé de diriger

l'ACIIS/CANAC, tandis que les comités et les personnes spécialement désignées sont responsables des opérations plus détaillées.

Quelques responsabilités

- S'assurer que l'ACIIS/CANAC parvienne à obtenir et à conserver les ressources nécessaires à son fonctionnement et fasse preuve de responsabilité comptable
- Assurer un suivi régulier du déroulement et de l'évolution financière de toutes les initiatives relevant de l'ACIIS/CANAC, afin de veiller à ce qu'elles soient correctement exécutées et qu'elles respectent les contraintes budgétaires
- Assurer une planification et une évaluation efficaces de l'organisation de l'association, de manière à ce qu'elle atteigne ses objectifs
- Élaborer et réviser les politiques et procédures en matière d'organisation afin d'optimiser l'efficacité de fonctionnement, en prenant en compte les commentaires et suggestions de l'ensemble des membres
- Communiquer régulièrement avec les membres
- Déterminer les questions d'ordre professionnel qu'il est pertinent de présenter aux membres, aux comités ou au Conseil d'administration

Description des rôles

Trésorier(ère)

Le trésorier doit :

- Établit un dossier des revenus et des dépenses.
- Fait examiner annuellement les dossiers financiers par un expert-comptable indépendant.
- Présente les états financiers au conseil d'administration lors de la réunion précédant l'assemblée générale annuelle.
- Présente un rapport financier à l'assemblée générale annuelle.
- Prépare, en consultation avec le comité exécutif, un budget pour la réunion d'automne à faire approuver par le conseil d'administration.
- Se fait cosignataire des chèques, lettres de change et autres modes de paiement, à moins d'avis contraire du conseil d'administration.
- Recommande des politiques et des procédures fiscales ainsi que des investissements là où le besoin est requis.
- Veille sur les comptes et les biens de l'ACIIS.
- Veille à ce que les états et rapports financiers soient transmis aux bailleurs de fonds ainsi qu'aux organismes de réglementation au besoin.
- S'occupe des services financiers et bancaires.

Représentants régionaux

Chaque représentant régional doit :

- servir d'agent principal de communication avec les membres de sa région
- s'investir de manière active dans des initiatives de recrutement et de conservation des membres
- participer aux travaux des comités dans lesquels il est nommé
- préparer des rapports régionaux trimestriels et les distribuer aux membres de sa région et au Conseil d'administration
- servir d'agent de liaison entre le Conseil d'administration et le comité organisateur de la conférence lorsque celle-ci a lieu dans sa région, avec l'aide du comité exécutif selon les besoins

Directives pour préparer votre profil de candidat

Le but du profil de candidat est d'aider les membres à prendre des décisions en toute connaissance de cause au cours du processus électoral. Le profil doit comprendre un résumé de l'expérience et des qualifications du candidat en rapport avec le poste, ainsi qu'une courte déclaration personnelle.

Expérience et qualifications – suggestions

- ◆ Expérience professionnelle présente et passée
- ◆ Formation
- ◆ Participation aux travaux de l'ACIIS et/ou d'autres organismes de la profession infirmière
- ◆ Participation et/ou intérêts particuliers dans le domaine du VIH/sida
- ◆ Expérience en tant que membre de conseils d'administration et/ou de comités

Déclaration personnelle – suggestions

- ◆ Vos motivations pour être candidat à ce poste
- ◆ Compétences et capacités que vous apporterez à ce poste
- ◆ Questions que, selon vous, l'ACIIS devrait aborder
- ◆ Tout point de vue ou idée supplémentaire que vous désirez faire partager

Format

- ◆ Longueur : une page (8,5 x 11) au maximum
- ◆ Interligne : simple au minimum
- ◆ Taille des caractères : 12 au minimum
- ◆ Veuillez ne pas envoyer de curriculum vitae

Les formulaires de mise en candidature et les profils de candidat doivent être envoyés par courrier à :

ACIIS/CANAC
B553-1081 Burrard Street
Vancouver, BC V6Z 1Y6

Vous pouvez également les envoyer par courriel à : admin@canac.org

En ligne : www.canac.org

La date limite de soumission des candidatures est le 30 mai 2016

Appel de candidatures Conseil d'administration 2016 – 2018 (années paires)

Veillez cocher le poste pour lequel vous désirez poser votre candidature aux élections :

- Trésorier(ère)
- Représentant(e) régional(e) – Ontario
- Représentant(e) régional(e) – Prairies et le Nord
- Représentant(e) régional(e) – Région du Pacifique
- Représentant(e) régional(e) – Atlantiqu (d'un an seulement)

(Si vous posez votre candidature pour plus d'un poste, veuillez soumettre un formulaire pour chacun des postes.)

Nom du candidat : _____

Adresse : _____

Tél. : () _____ Téléc. : () _____ Courriel : _____

Signature du candidat _____

Nom du proposant n° 1 _____

Signature _____

Nom du proposant n° 2 _____

Signature _____

Par courrier : ACIIS/CANAC
B553-1081 Burrard Street
Vancouver, BC V6Z 1Y6

Par courriel : admin@canac.org
En ligne : www.canac.org

La date limite de soumission des candidatures est le 30 mai 2016

Date de réception _____ Candidat _____ Proposant n° 1 _____ Proposant n° 2 _____